

Saint-Dionisy INFOS



N°19

Mars
2025



Un début d'année animé !

Salle comble le 10 janvier pour le spectacle « La tête en friche » dans le cadre des Vendredis de l'Agglo



Samedi 8 mars, Monsieur Carnaval était célébré par de nombreux enfants costumés pour l'occasion. Merci à l'APE pour cette après-midi festive

Les vœux de Saint-Dionisy
Samedi 11 janvier, les traditionnels vœux de Saint-Dionisy ont permis de se retrouver pour fêter la nouvelle année.



Le loto des jeunes

Samedi 18 janvier le loto organisé par « les jeunes de Saint-Dionisy » a fait salle comble. Une restauration rapide de qualité, de très beaux lots pour les heureux gagnants et une ambiance chaleureuse pour couronner le tout.



Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Changement des numéros de téléphone depuis le 6 janvier
Mairie : 04 49 29 59 50. Médiathèque : 04 49 29 59 53

Mairie : 04 49 29 59 50. Ouverture au public :

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

PanneauPocket : application sur smartphone

Médiathèque : 04 49 29 59 53

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h

Courriel : mediatheque@saint-dionisy.fr

Scolarité :

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

Crèche Sidoremi : 04 34 32 60 07

Paramédicaux et médicaux :

Retrouver les coordonnées des infirmier(e)s, kinésithérapeute-ostéopathe, orthophoniste, sage-femme sur le site de la mairie, rubrique : « [vie pratique/ santé](#) »

PIMMS : Bus mobile sur la place de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives. Ne circule pas pendant les congés scolaires. **Calendrier du 2^e trimestre 2025 :** 31 mars, 28 avril, 12 et 26 mai, 23 juin.

Service social territorial Département du Gard :

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : **04 66 02 13 60**

Transports :

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

Collecte des ordures ménagères :

- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
- Vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)



L'application de votre mairie à télécharger gratuitement

Tous les événements, actualités, alertes directement sur votre té-

léphone. Ces informations sont aussi disponibles sur ordinateur : tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre mairie.

AGENDA

● MARS

- Du lundi 17 au lundi 31 mars : exposition « **Antoine de Saint-Exupéry** » à la médiathèque, aux heures d'ouverture habituelles.

- **Samedi 29 mars :** 19 h 30 spectacle familial au foyer communal : « *Baguette magique et nez rouge* ».

● AVRIL

- **Jeudi 10 avril : réunion publique :** 18 h 30 au foyer communal. Présentation du budget 2025 et point sur la zone d'aménagement concertée.

● MAI

- **Samedi 3 mai :**

19 h spectacle familial au foyer communal : « *Monsieur Lune* ».

- **Jeudi 8 mai :**

commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, à 11 h au monument aux morts.

- **Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai :**

aubades des jeunes dans les rues du village.

- **Samedi 24 mai :** 16 h 30 au stade de Saint-Dionisy : spectacle familial « *Classe verte* ».

- **Dimanche 18 mai :** Fête du printemps à la halte paysanne, Vaunage Terres durables

- **Du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin :**

fête votive organisée par « Les jeunes de Saint-Dionisy ».

● JUIN

- **Samedi 21 juin :**

Fête de la musique : 18 h 30 sur la place du village

État civil

● Sincères condoléances

- M. José PARDAL décédé le 24 décembre 2024

- M. Yves MARBAC décédé le 11 février 2025

- Mme Simone LAFONT née MANSET, décédée le 17 février 2025

➔ Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou par courriel à : contact@saint-dionisy.fr.

Vous serez ainsi convié à la réception organisée pour vous le 13 juillet et recevrez un olivier, symbole du village. Vous serez contacté pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village.

D'avance merci.

Directeur de la publication :

- Jean-Christophe Grégoire

Comité de rédaction :

- Jean-Christophe Grégoire,

- Carole Cambet Petit Jean,

- Gilles Montillet,

- Françoise Zajdner,

- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

Carole Cambet Petit Jean,

François Carrel.

Impression :

- Public Imprim. Nîmes.



Maquette :

- graph-aire. 04 66 81 53 74

Le mot du maire



**Chères Saint-Dionisyennes,
Chers Saint-Dionisyens,**

L'année 2025 sera ma dernière année en tant que Maire. Les prochaines élections auront lieu dans un an en mars 2026. Bien que la responsabilité dont vous m'avez investie en 2020 soit exaltante, je ne ferai pas acte de candidature. En effet, après deux mandats d'élu municipal, j'aspire à prendre ma retraite.

Je voudrais par conséquent saluer l'équipe municipale qui m'entoure depuis le début de la mandature. Chacune et chacun des membres de cette équipe a su avec abnégation et créativité se porter à la hauteur des responsabilités qui leur ont été confiées.

Nous avons beaucoup travaillé, mais n'est-ce pas le moindre des devoirs

que celui de se mettre au service de ses concitoyens? Et ce n'est pas une tâche facile.

Nous avons réalisé beaucoup de nos engagements de campagne. Aurions-nous pu faire mieux encore? Assurément. Mais nous n'avons pas à rougir du chemin parcouru et ce bulletin vous permettra de cheminer tout au long de ses pages pour vous remémorer les réalisations et les changements intervenus.

Je voudrais également remercier le personnel et les bénévoles sans l'appui desquels nos décisions seraient restées lettres mortes. Merci donc à ces femmes et ces hommes pour leur sens du service public et de l'intérêt général.

Je voudrais ensuite saluer les équipes qui nous ont précédés et qui ont sédimenté au fil des mandatures un socle solide sur lequel a pu se poursuivre le développement raisonné de notre village.

Je voudrais enfin vous remercier toutes et tous pour vos témoignages d'amitié, pour votre amabilité aussi et votre patience parfois qui s'est très souvent confondue avec une grande compréhension.

Vos agacements ou vos coups de gueule face à des situations de conflit ou à des divergences de vue sur tel ou

tel aspect de l'action municipale ont été à chaque fois ou presque, marqué par le sceau de la cordialité, du respect et d'une certaine forme de bienveillance. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé en nombre aux diverses initiatives culturelles, festives ou aux réunions d'information et de concertation formelles et informelles. Et avec eux un grand merci aux jeunes pour leurs fêtes votives réussies, aux associations d'entraide, ludiques et sportives et à nos amis de la place de l'horloge pour leurs illuminations et décorations de Noël.

Dès le 1^{er} septembre prochain s'ouvrira donc officiellement la campagne électorale, aussi pour répondre à une obligation de neutralité, les supports de communication de la municipalité seront limités à leur plus simple expression. Le bulletin municipal verra donc sa pagination diminuer progressivement à compter du mois de juin mais continuera à vous informer des faits marquants de notre commune où il fait bon vivre.

Au plaisir de vous rencontrer au cours des différentes initiatives qui seront organisées d'ici la fin du mandat.

Bien à vous, votre Maire,

Jean-Christophe GRÉGOIRE

Des perspectives sur deux projets structurants



- 1 ● **La Zone d'Aménagement Concertée «TERRE DE PLACE» POUR** maîtriser l'urbanisme dans une zone très convoitée et contrôler dans le temps le déroulement du projet.
- 2 ● **Création d'un ensemble de 12 logements aidés par l'état et d'une crèche POUR**
 - Développer l'offre de logements locatifs accessibles aux jeunes,
 - Doter le village d'une crèche moderne, libérant ainsi de l'espace pour l'école.

Cartographie 2025 des travaux

Travaux et voirie



Travaux en cours

● **Rénovation des rues du village :**

Chemin des Cades, des Moulins, de Vaoures, de la Frigoule, des Lauzes.

● **Restructuration de la route de Calvisson et du chemin d'Azord**

● **Sécurisation de la circulation :**

– Élargissement des trottoirs rues de la Cadelle et du Mas

– Mise en sens unique du chemin des Espesses

– Restriction du stationnement au niveau de l'école

● **Mutation totale de l'éclairage public en LED pour une consommation moins énergivore**

● **Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux**

● **Rénovation du temple et de la Maison Pour Tous**

● **Rue de la Cadelle :**

Les travaux menés par Eau de Nîmes sur le réseau d'eaux usées sont terminés. Le revêtement de la chaussée est en cours de réfection.

L'avaloir de la rue du Mas a été remplacé par un modèle préfabriqué plus résistant. Un autre a été installé en face de la rue de l'Antenne de manière à limiter au mieux les risques pour les riverains. Ce chantier important par ses contraintes techniques aura permis d'améliorer le transfert des eaux usées hors infiltration de celles de ruissellement.

● **Carrefour rue de la Forge avenue de la Gare**

A ce carrefour, les eaux venant de la Calade et celles de Becagrün pour partie se rejoignent avec une évacuation insuffisante lors d'orages importants provoquant un préjudice aux riverains.

Les deux avaloirs amont et aval de la Forge seront redimensionnés ainsi que les canalisations d'évacuation pour un diamètre supérieur à l'existant plus en concordance avec celles de l'avenue de la Gare.

L'enrobé sera repris et conservera sa structure de type ralentisseur.

Embellissement du village

Écologie & 2025 environnement

● **Valorisation du village avec des espaces publics embellis :**

– Fresque colorée réalisée par l'artiste graffeur Potter sur la façade du foyer communal

- Restauration du muret de pierres sèches, route de Nîmes
- Restauration du mur du parking de la rue du Baron avec plate-bande aménagée
- Entrée du cimetière rénovée
- Création d'un jardin paysagé à la Maison Pour Tous par les agents des services techniques avec jardin potager pour les enfants de l'école Marie Castang
- Permis de planter : plusieurs espaces créés par des habitants
- Végétalisation de l'ensemble du village avec de nouvelles plantations (cimetière, clos du Figuier, Terre de Place, place de l'Horloge, route de Calvisson...)
- Pour un village plus propre, augmentation du nombre de sanisettes et nettoyages citoyens réguliers

● **Des actions en faveur de l'environnement**

Des labels :

– « Village étoilé », 3 étoiles

- « Zéro Phyto » 3 grenouilles,
- « Engagé Pour le Végétal » : niveau 1 Grenouille,
- Encouragements « Village Fleuri » à 2 reprises.

● **Des mesures pour lutter contre les effets de la chaleur :**

- Réduction de l'arrosage grâce au paillage des espaces verts issu du broyat de la taille des arbres et autres végétaux.
- Surplus de broyat mis à la disposition des habitants sur le terrain du Baron.

● **Respect de la biodiversité et économie d'énergie :**

– Éclairage éteint de 23h30 à 5h30

● **Mise en valeur de la biodiversité :**

- Délimitation de zones de biodiversité,
- Création d'un sentier découvertes faune, flore et géologie, dans les terres appartenant à la commune,
- Un essai de semis-prairie réussi route de Nîmes.

● **Compostage : optimisation des déchets organiques :**

- Installation d'une 2^e aire de compostage au stade,
- Réaménagement du site du chemin d'Azord en raison des apports très abondants,
- Mise à disposition du compost à côté des bacs tous les trimestres aux habitants,
- Formations sur le compostage et fourniture de composteurs gratuits par Nîmes Métropole.

→ Rencontre avec l'association des chasseurs de Saint-Dionisy

L'Association des Chasseurs de Saint-Dionisy tient une place importante dans la vie de notre village. Aussi, nous nous devons d'en parler un peu dans notre journal local. Nous sommes nombreux à ne pas bien percevoir leurs activités. J'ai donc contacté Christian Paulet, le président de l'association, et lui ai posé quelques questions :

BQ : Combien êtes-vous de chasseurs à l'heure actuelle et dans quels territoires chassez-vous ?

CP : Nous sommes 11 chasseurs actifs sur le village et nous chassons dans 3 communes : Saint-Dionisy, Boissières et Uchaud.

BQ : Y-a-t-il des recrues régulièrement ? Et quelles sont vos tranches d'âge ?

CP : C'est aléatoire, nous avons régulièrement des nouveaux venus pour la chasse au gros gibier, mais c'est loin d'être constant.

Nous sommes des chasseurs dont les âges s'échelonnent entre 35 et 76 ans. Nous avons donc des jeunes qui continuent à s'intéresser à cette activité.

BQ : Quelles sortes de chasses pratiquez-vous ?

CP : Nous chassons le petit gibier et le gros gibier. Le petit gibier concerne les faisans, perdreaux, lapins et lièvres. Le gros gibier sont les sangliers et chevreuils.

La chasse au petit gibier est pratiquée de façon individuelle tandis que la chasse du gros gibier se pratique en battues donc en groupe.

Il faut savoir que nous sommes depuis quelques temps concurrencés par le loup qui s'attaque autant aux chevreuils qu'aux sangliers. D'ailleurs récemment un bélier dans un élevage à Uchaud a été tué par des loups ainsi qu'un veau à Caveirac. Nous avons été interpellés par le comportement des sangliers qui restaient en groupes pour faire face aux attaques, avant de savoir que le loup était arrivé chez nous.

BQ : Quelles sont vos autres activités de l'association en dehors de la chasse ?

CP : Nous entretenons les chemins, ça se caractérise par du débroussaillage. Nous



apportons de l'eau dans des « boges » sur la colline et dans la plaine. Ce sont des cuvettes bétonnées entre 400 et 500 litres du mois de mai au mois de septembre.

En plaine les boges sont plus petites, une centaine de litres.

Nous dédommageons aussi les agriculteurs des dégâts faits par les sangliers dans les cultures. Ces frais nous coûtent beaucoup d'argent et grèvent complètement notre trésorerie.

C'est d'ailleurs un problème car nous ne comprenons pas pourquoi les dégâts des loups sont supportés par l'État car personne n'est responsable de leurs attaques, alors que nous devons indemniser les dégâts faits par les sangliers dont nous ne sommes pas plus responsables.

Des démarches sont faites en ce moment pour y remédier au niveau national.

BQ : Pourquoi donnez-vous à boire et parfois à manger aux sangliers ?

CP : Déjà, nous ne donnons pas à boire qu'aux sangliers mais aussi à tous les autres animaux soit le petit gibier. Et si nous donnons à manger de temps en temps aux sangliers, c'est pour savoir s'ils sont venus dans la nuit afin de programmer les futures battues.

BQ : Quels sont vos rapports avec les promeneurs et les sportifs ?

CP : Franchement, il n'y a pas de soucis. Les gens sont courtois et compréhensifs.

BQ : Quelles sont les fréquences des battues ?

CP : Nous planifions la fréquence des battues en concertation avec les autres villages et surtout en fonction de la population de sangliers ou chevreuils à réguler. Nous intervenons aussi chaque fois qu'on nous le demande. Par exemple, nous avons fait plusieurs battues à Saint-Dionisy à cause des sangliers qui descendaient dans le village renverser et surtout éparpiller les poubelles.

En tout, nous avons abattu 14 sangliers pendant la saison de chasse pour notre commune.

BQ : Souhaitez-vous faire passer un message particulier aux lecteurs ?

CP : Je voudrais simplement dire que nous sommes un peu des sentinelles car nous voyons souvent des choses alarmantes. Par exemple, sur la colline des gens viennent régulièrement en camping-car stationner et font du feu en plein été. Nous avons déjà fait venir la gendarmerie et alerté la mairie pour y remédier.

BQ : Merci beaucoup Christian.

Je pensais bien connaître votre Association de Chasseurs, mais je dois avouer que j'ai appris beaucoup de choses dont je ne me doutais pas.

À bientôt dans le village ou dans la colline....

Bernard QUENTIN

Compostage à domicile, 7^e partie

→ Une recette de grand-mère

Fabriquer votre activateur naturel :

Il se fera à partir d'orties ou autres herbes coupées récemment, c'est-à-dire encore vertes.

Bourrez-en un seau classique de 10 litres (c'est un ordre d'idée, vous pouvez faire plus ou moins).

Remplissez d'eau à ras-bord et laissez macérer une bonne semaine.

Vous obtiendrez ainsi un « Purin d'ortie ». Versez le tout (jus plus tiges et feuilles) sur votre compost, c'est un excellent activa-

teur de compost. Pensez à bien remuer l'ensemble à l'aide de votre mélangeur. L'inconvénient ce sera l'odeur, mais elle passe vite.

Cette méthode est d'autant plus utile que vous aurez beaucoup de dépôts dans votre bac d'apport.

À répéter de temps en temps (tous les 2 mois environ) ou si vous avez un apport exceptionnel de déchets.

Remarques :

– Le même purin d'orties est très riche en azote et vous permettra de nourrir vos plantes en pleine terre et pot. Diluez le « jus » dans un arrosoir à raison d'un 1/4 de purin pour 3/4 d'eau. C'est important pour

ne pas brûler les racines de vos plantes. À partir du mois de mars jusqu'en septembre, c'est une opération qui peut être répétée chaque mois.

– Si vous n'avez pas conservé les Saint-Dionisy INFOS papier, vous pouvez les retrouver sur le site de la mairie, à la rubrique « **Vie municipale** ». Les articles sur le compostage y figurent dans les numéros 13 à 19.

Bernard QUENTIN

Courriel :

bernard.quentin@saint-dionisy.fr

Vous pouvez aussi me laisser un message en téléphonant au secrétariat de la mairie.

Poussons la porte de la médiathèque



→ Une médiathèque en plein développement

- 713 achats de livres
- 180 nouveaux adhérents
- 2888 prêts de livres pour adultes et 10106 prêts de livres pour enfants.
- Développement de l'offre de livres pour les préadolescents et adolescents (Mangas).
- Création et aménagement d'un espace détente lecture
- Rencontres avec des auteurs : lecture et dédicace dans le jardin.
- Expositions thématiques
- Grande journée pour fêter les dix ans de la médiathèque.
- Prévisions pour 2025 : Saint-Exupéry et la création de l'aéropostale, les tours et clochers de la Vaunage, conte familial en partenariat avec Nîmes Métropole.



Antoine de Saint-Exupéry, né le 29 juin 1900 à Lyon et disparu en vol le 31 juillet 1944 au large des côtes de Marseille, est une figure de légende de l'aéropostale. Pilote, journaliste engagé, amoureux tourmenté et écrivain, il est surtout connu pour être l'auteur du célèbre « Le petit prince », conte philosophique et poétique, l'un des livres les plus vendus et les plus traduits au monde. Ses œuvres, sans être autobiographi-

ques, sont largement inspirées de sa vie mouvementée de pilote. Au travers d'ouvrages rares, de livres et BD, la médiathèque proposera au public de découvrir la vie extraordinaire de ce personnage, pour une immersion totale dans son univers. Une majestueuse maquette de l'avion de Saint-Exupéry sera également présente et ne manquera pas d'émerveiller les visiteurs. **Entrée libre aux heures d'ouverture**

Panorama des
2025
actions phares

● **Amélioration des infrastructures scolaires**

- Climatisation de l'école
- Renouvellement de l'ensemble du mobilier scolaire
- Équipement numérique : dotation de 12 ordinateurs avec souris et casques

● **Développement de projets éducatifs et périscolaires**

- Mise en place d'un programme structuré annuel
- Taux d'encadrement périscolaire optimisé et renforcé
- Création d'un environnement numérique sécurisé périscolaire
- Mise en place des études surveillées.

● **Aménagements spécifiques**

- Aménagement de la salle d'accueil, travaux, renouvellement du mobilier
- Dotation de supports ludo-pédagogiques variés
- Réfection de la cour (été 2025)
- City-stade, installation de nouveaux équipements de loisirs

● **Restauration scolaire et festivités**

- Renforcement de l'alimentation bio et locale
- Création d'une journée de Noël à l'école et à la crèche

● **ALSH : engagements et partenariats**

- Conventonnement avec les Francas, mutualisation financière Langlade-Caveirac et Saint-Dionisy
- Conventonnement avec Clarensac pour le club ado



Le Père Noël à la crèche



Réalisation de la fresque de l'école



Salle d'accueil périscolaire

➔ **Découvrir le patrimoine local en jouant**

Et si les enfants pouvaient explorer la richesse de notre patrimoine tout en s'amusant ? C'est désormais possible pour les enfants de l'école, grâce au jeu des 7 familles du patrimoine, une initiative originale du PÉTR Garrigues et Costières de Nîmes. Destiné notamment aux écoles, ce jeu fait voyager les jeunes joueurs au cœur de l'histoire, de la géographie et de la culture locale.

Pensé spécialement pour notre territoire, il permet aux enfants de découvrir les trésors cachés de 44 communes à travers sept familles thématiques, comme :

- **Beaulieu, pour explorer nos paysages variés.**
- **Lafesta, qui célèbre nos festivités locales.**
- **Grand-Chemin, retraçant nos voies historiques.**
- Et bien d'autres !

Chaque carte devient une porte ouverte sur

notre patrimoine.

Le jeu ne se limite pas au divertissement : il est un véritable outil pédagogique. Les animateurs du périscolaire s'appuient sur un guide pour intégrer ce support dans leurs activités. Chaque commune a contribué à mettre en lumière un élément emblématique, garantissant une diversité et une authenticité qui reflètent la richesse de notre territoire. Alors, prêt à explorer le patrimoine autrement ? À vos cartes !

Hélène Bouchot

Espace d'expression des élus

SAINT-DIONISY
AU COEUR



Aucune information ne nous est parvenue

Attentifs, solidaires
2025

● Des activités ciblées « Seniors » pour se retrouver, échanger, apprendre, se distraire...

- Ateliers autour du bien-être et de la prévention santé : sommeil, alimentation, activités physiques, détente...
- Ateliers d'initiation et de perfectionnement aux outils numériques
- Festivités : colis ou repas avec animation

● Actions sociales et d'entraide :

- Distribution alimentaire, secours d'urgence, chèques eau
- Mise en place du repas à 1 € au restaurant scolaire pour les familles dont le

quotient est inférieur à 1 000 €

- Installation du PIMMS Mobile sur la place du village pour toutes vos démarches administratives



Atelier « Gym seniors »

Vivre ensemble

2025

● Fête de la musique, Repas républicain du 13 juillet, feu d'artifice, soirée sous les étoiles
Saint-Dio s'active : autant de manifestations qui ont permis aux villageois de se retrouver et de faire la fête.

● De nouveaux équipements collectifs sont à la disposition des habitants :

- La Maison Pour Tous,
- L'espace de sport et de loisirs avec son city stade, ses tennis et son aire de jeux pour enfants.
- À l'été 2025, le parcours sportif au stade verra le jour.



Maison pour Tous

→ Ensemble pour fêter la nouvelle année



C'est toujours un événement important que de se retrouver chaque début d'année pour les vœux de Saint-Dionisy. Samedi 11 janvier, de nombreux habitants étaient présents pour ce moment de partage.

Après être revenu sur les réalisations de ces cinq dernières années, Jean-Christophe Grégoire, maire, a remercié le Conseil départemental du Gard, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole et la Région pour leur soutien apporté aux projets de la commune.

Puis il a remis la médaille de la ville à Seve-



rine Oriac, présidente de l'association « les Jeunes de Saint-Dionisy » pour son investissement dans les actions de l'association dans le village, et en particulier lors de la fête votive.

Illuminade Aniorte, ATSEM à l'école communale a reçu la médaille d'or du travail et a été félicitée pour son engagement et ses compétences au service de plusieurs générations d'enfants du village.

Après ces moments forts remplis d'émotion, les participants ont partagé le verre de l'amitié autour d'un buffet bien garni.

Vivre ensemble

→ Visite aux terres d’Alice

À l’occasion de la nouvelle année, le maire accompagné de membres du conseil municipal, a rendu visite à nos amis qui résident aux Terres d’Alice.

C’est toujours un plaisir réciproque de se retrouver et de souligner combien cette résidence et ses habitants font partie intégrante du village.

Merci au cuisinier pour ses petits-fours faits maison et à tous les participants pour les échanges riches qu’ils ont initiés.

Merci à Madame Bellanger et à Monsieur Giraudon, président de l’association Hubert Pascal, ainsi qu’à toute l’équipe éducative pour leur présence.



Bienvenue

Le pôle administratif de la mairie a modifié son organisation. Suite au départ d’Erita Makiroto pour une autre collectivité, Blandine Ouamar s’occupe désormais de l’urbanisme, du périscolaire et de la comptabilité.

Nouvelle voix, nouveau visage, Julie Dejean vous accueille désormais à la mairie. Elle est également chargée du service à la population et des arrêtés réglementaires.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles fonctions.



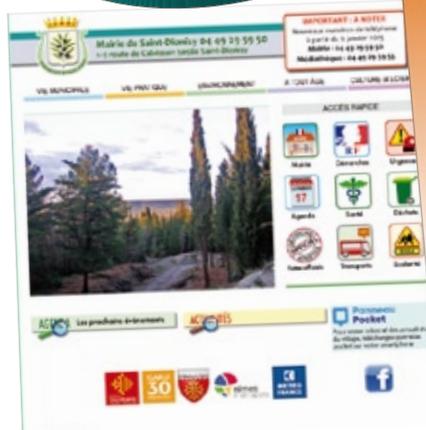
→ 21 juin : Fête de la musique

Retenez votre soirée à partir de 18 h 30 sur la place du village

- Prestation des élèves de l’école de musique Laurent Richard,
- Concert avec « Elle & les Guitar boys », trio électro acoustique,
- Food Truck et buvette...

**Information
2025**

Des outils pour bien vous informer



- Un bulletin municipal trimestriel,
 - une plaquette annuelle pour la saison culturelle,
 - un site internet rénové,
 - des flyers et affichages pour chaque manifestation,
 - une bannière à l’entrée du village et des réunions publiques,
- Autant d’outils mis en place pour maintenir le lien entre les élus et la population

Les associations 2020 2025

● **4 nouvelles associations et 1 club sportif** ont vu le jour et utilisent les équipements mis à disposition par le village.

● **Un pôle musical à la Maison Pour Tous :**

- L'école de musique Laurent Richard
- L'atelier d'apprentissage du hautbois traditionnel animé par l'association Rivages

Merci aux associations qui animent le village avec l'organisation de différentes manifestations :

- La Fête votive
- Le Loto
- Le Vide-grenier
- Le Carnaval

→ Les jeunes de St-Dionisy

FÊTE VOTIVE 2025 À NE PAS MANQUER !

Les jeunes se préparent à célébrer leur traditionnelle fête votive, et nous vous invitons à participer à ces moments de convivialité et de partage !

● **Aubades :**

16,17,18 mai 2025. Venez accueillir les jeunes qui animeront nos rues dans la bonne humeur !

● **Fête votive :**

29, 30, 31 mai et 1^{er} juin 2025. Quatre jours de festivités avec des animations, des bals, des manifestations taurines et bien d'autres surprises !

Un programme détaillé sera bientôt disponible. Restez connectés et préparez-vous à faire la fête !

Suivez-nous sur Facebook (association les jeunes de Saint-Dionisy) et Instagram (asso.stdio) pour ne rien manquer.

→ Boxing club de St-Dio

L'association est fière de présenter quatre jeunes boxeurs (Catalya GRAU, Inayah RGUIG, Waël ENAIM, Curtis CARNET) qui représenteront nos couleurs aux Championnats de France le 22 et 23 février à Paris. Une belle opportunité pour eux de démontrer leur talent et leur détermination sur les tatamis. Nous les encourageons dans cette grande aventure.

Encore une belle victoire pour l'un de nos anciens boxeurs, Ghaisane ENAIM, 17 ans ! Il s'est imposé brillamment aux Championnats d'Europe à Milan, en Italie, le 9 février. Une fierté pour notre association et une belle preuve que le travail et la détermination portent leurs fruits. Félicitations à lui pour cet exploit ! Une ceinture de Champion d'Europe avec son Club le KBCM.



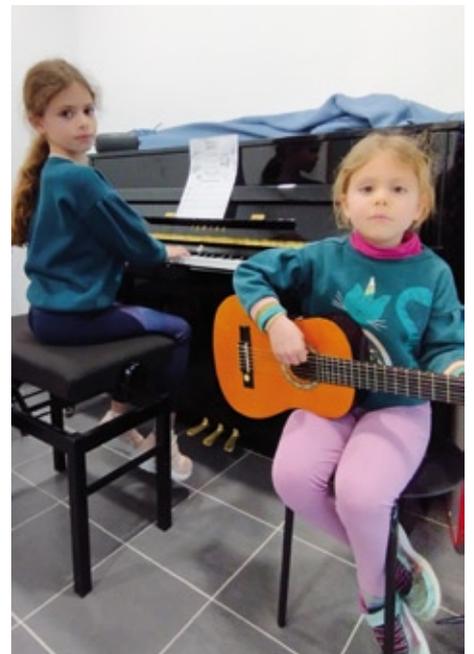
Pour bien débiter cette nouvelle année, le Boxing Club a organisé un passage de grade pour ses adhérents le 16 février. Une belle occasion pour chacun de mesurer ses progrès et de relever un nouveau défi sur les tatamis.

→ École de musique

Depuis maintenant près de 2 ans, les élèves sont ravis d'évoluer dans les nouveaux locaux de la Maison Pour Tous. Toutes les disciplines y sont regroupées. Nos graines d'artistes sont en plein travail d'apprentissage afin de monter sur scène lors des différentes manifestations de fin d'année, fête de la musique et audition finale.

Renseignements :

Laurent RICHARD 06-87-92-52-51



À la découverte de nos entreprises

Deux portraits vous sont proposés : Padel'Mouv et Marie Blachère.

Dossier réalisé par Gilles Montillet

→ **PADEL'MOUV**

Après la vente d'automobiles d'occasion (Négauto), Joseph Guilbert Morel s'est diversifié et lancé dans le padel en 2024. Ce jeu de raquette très en vogue actuellement est aussi bien praticable comme activité de loisir qu'en compétition. 6 courts et un espace bar détente convivial sont aménagés en bordure du CD 40.

Le padel est un sport pour tous, à la fois familial et convivial : enfants à partir de 5 ans, jeunes ou moins jeunes mais aussi personnes en situation de handicap. Micaël Izidoro, entraîneur et coach sportif, dispense des cours individuels ou collectifs.

La demande d'homologation FFT (Fédération Française de Tennis-dont le padel dépend) est en cours afin de pouvoir organiser des tournois officiels. À noter : M. Morel



propose un cours d'essai gratuit de 1 heure sur demande aux habitants du village qui souhaitent découvrir cette pratique. Sportez-vous bien !

PADEL'MOUV 4 chemin des Moulins 06 85

59 83 86 www.padel-mouv.fr

Ouvert 7/7 de 7h30 à 22h30, réservation en ligne, parking gratuit, possibilité de louer raquettes et balles, différentes formules d'abonnements. Facebook Instagram



→ **Boulangerie Marie-Blachère**

Enfant de Calvisson, Faustin Figaret est passionné de vélo (ex-9ème mondial VTT descente) et de commerce (Grenoble Ecole de Management). Faustin a trouvé dans cette franchise un concept commercial correspondant à ses aspirations de commerce de proximité, fondé par Bernard Blachère. Cet ancien primeur d'Aubenas, reconverti dans la boulangerie, règne sur plus de 850 points de vente en France et dans le monde.

Après un passage chez Intermarché, Faustin a ainsi ouvert sa première boulangerie sandwicherie tarterie MARIE BLACHERE à Lunel (août 2023), puis la seconde à Saint-Dionisy (novembre 2024). 20

équivalents temps plein ont été recrutés localement en Vaunage. Une large gamme de produits transformés ou cuits sur place est proposée : pains spéciaux, viennoiseries, tartes (surgelées), pizzas, sandwiches... mais aussi fougasse graton ou olive qu'il a été le 1^{er} à produire dans tout le réseau. Faustin recommande particulièrement 2 produits phares maison : la baguette et le millefeuille. Bon appétit !

MARIE BLACHÈRE Centre commercial 13 chemin d'Azord 04 66 63 06 92 Ouverture 6h30-19h30 tous les jours sauf dimanche 7h-13h www.marieblachere.com Facebook Instagram Pinterest LinkedIn YouTube Tik Tok

ST-DIO EN SCÈNE

2020
2025

Coup de projecteur sur « St-DIO en scène »

● Fin 2025, six saisons culturelles auront vu le jour dans le village.

– Elles ont accueilli à ce jour **2 771 spectateurs** pour **37 représentations**.

– La diversité des spectacles : théâtre adulte, enfant, cirque, musique, danse, cinéma a permis d'accueillir un public très varié et de tout âge.

– Les partenariats avec **Nîmes métropole** (Vendredis de l'Agglo et festival de jazz), les **ATP**, la **Verrerie d'Alès**, l'association régionale **Eurek'Art** ont permis d'enrichir notre programmation.

Baguette magique et nez rouge



Cie la PLATEFORME

Dès 6 ans

FRED LE MAGICIEN et **PIERO LE CLOWN**
mêlent magie et humour, burlesque et poésie

Samedi 29 mars à 19 h 30 au foyer



1 h

Public familial
à partir
de 4 ans

gillesremy.fr

MONSIEUR LUNE

Spectacle poétique et burlesque

Monsieur Lune a de la tenue : costume, cravate, chapeau. Mais il s'embrouille, se prend les pieds dans ses bretelles, patatras...

Samedi 3 mai à 19 h au foyer

Classe Verte

MISE EN SCÈNE : YVAN PESIERES

Théâtre & chanson
dès 5 ans. (50 mn)



en partenariat
avec l'association
EUREK'ART

Cie. Robert et moi

Il faut de la méthode pour organiser son sac de rando, éliminer le superflu. Monter sa tente, prévoir son alimentation, un directeur d'école et son adjoint s'y investissent à fond.

Samedi 24 mai à 16 h 30 au stade